

## Arnaud Viala, député de l'Aveyron : "Les prestataires du tourisme ont besoin de date"



► "Que chacun prenne conscience de sa responsabilité individuelle."

MIDI LIBRE / EVA TISSOT

📍 **Politique**, Aveyron, Millau, Coronavirus

Le député de la 3e circonscription, en direct de l'Assemblée nationale, participait au vote de la poursuite de l'état d'urgence sanitaire. Entretien.

On ne peut pas dire qu'il s'est confiné dans l'inaction. Objectivement, Arnaud Viala a fait le job. Bien ou pas ? Aux intéressés ensuite de se faire une opinion. "J'ai essayé d'être au plus près de tous les Aveyronnais et au-delà, par secteur d'activité. De la santé à l'économie, en passant par l'Éducation nationale. Avec mon équipe parlementaire, nous avons répondu à toutes les problématiques les plus diverses."

Le stakhanoviste du Palais Bourbon, un peu en retrait ces temps-ci face à la situation contraignante, va délaissé, ce lundi, le télétravail. Déconfiné, il va revenir à une permanence parlementaire classique sur le fond, particulière sur la forme. "Je vais pouvoir reprendre ce travail de terrain qui a nécessairement été mis entre parenthèses", se réjouit le Républicain aux jambes trop pleines de fourmis.

Jusqu'à ce vendredi à Paris, il signe une troisième présence à l'Assemblée nationale depuis le 17 mars. Cette fois-ci, son rôle de commissaire aux lois le fait participer, volontairement, aux travaux et débats sur la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Prolongé du 23 mai au 10 juillet, si le consensus est adopté, ce point d'accord ne contente pas complètement le député dépité : "Nous étions partisans d'un mois de prolongation alors que le gouvernement désirait aller jusqu'au 23 juillet. On va dire que le compromis est à peu près satisfaisant."

La vigilance "vialesque" est de mise sur un autre débat : la responsabilité des élus et des chefs d'entreprise face à la sécurité des salariés ou des fonctionnaires, mais aussi du public, sur la question sanitaire. "Il faut rassurer les décideurs locaux sans les exonérer de cette garantie qui leur incombe, mais le débat n'est pas tranché. Ce samedi, Sénat et Assemblée vont essayer de trouver une conciliation."

## Des "drives" en réflexion

Est-ce que des "drives-test" vont être installés en Aveyron ?

Pour toute personne présentant des symptômes évocateurs d'un Covid-19, il y aura des points fixes de prélèvements pour réaliser des tests en Aveyron. Les patients suspects seront prélevés au sein des différents sites de LxBio (avenue Jean-Jaurès à Millau ; avenue du Général-de-Gaulle à Sévérac-d'Aveyron ; place Lonjon-Raynaud, à SaintAffrique. Il y en existe aussi à Espalion, Baraqueville, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville et Rodez, NDLR). Ceci se fait dans le cadre d'une convention avec l'ARS et dans des tranches horaires définies durant lesquelles le laboratoire sera fermé au public. En complément, la maison de santé de Murde-Barrez et le centre de soins infirmiers de Réquista interviendront aussi. Ils sont en train de réfléchir de le faire en "drive" peut-être partout, mais c'est en train de se construire pour que cela soit le plus fluide possible.

L'Ordre des pharmaciens veut savoir qui a autorisé l'importation des masques en vente en grande surface puisque cela concurrence directement leur profession. En avez-vous parlé à Olivier Véran ou Gérard Darmanin ?

Je suis d'accord que c'est un problème. Oui, on l'a demandé et non, on n'a pas la réponse. Je suis conscient que cette interrogation exige une réponse et j'espère que nous l'obtiendrons. «

Son attention d'encarté LR se porte encore sur la mise en œuvre d'un fichier (pas le Stop-Covid) dans les mains du ministère de la santé, de l'ARS et de la CPAM. Il recenserait, dès lundi 11 mai, les symptomatiques atteints par le Covid-19 et donc contagieux.

Avec leur concours, il s'agirait d'identifier les personnes qu'ils ont côtoyées pour tenter de contenir l'épidémie. "Évidemment, cela implique pas mal d'attentions parce que cela nécessite la levée du secret médical, la durée de conservation des données, notamment. Ce travail nécessitait encore des débats ce jeudi soir et devrait être voté ce week-end", détaillait l'Aveyronnais.

### **"Réussir" l'après 11 mai**

Alors qu'Édouard Philippe n'avait pas terminé la succession de ses ministres au pupitre du déconfinement, Arnaud Viala désirait s'exprimer sur ce sujet : "Il est temps de pouvoir sortir de cette période d'isolement. C'est un moment important parce qu'il faut le réussir. " Et d'appeler à la réussite d'une vie sociale, économique, etc., en adoptant les gestes barrières : "Il faut que chacun ait conscience de sa responsabilité individuelle dans ce succès. C'est fondamental."

En bon opposant aux Macronistes, mais pas seulement, l'éternel politicien du Lévézou désapprouvait quelques annonces, ou plutôt de trop longs silences : "La date de réouverture des cafés, hôtels, restaurants, campings, mais aussi de toutes les activités liées au tourisme dans notre zone, n'est pas connue et ça pose des difficultés. Tous ces prestataires ont besoin de la connaître pour s'y préparer, prendre les réservations, engager le personnel saisonnier, établir leur équilibre économique... Pour moi, se prononcer fin mai, c'est trop tard."

Une autre absence au calendrier fait aussi tousser le député : "La question des élections n'est pas tranchée. Elle devrait l'être d'ici la fin du mois mais, derrière cela, il y a non seulement la remise en place des conseils municipaux, mais surtout des communautés de communes. Dans notre secteur, aucune n'a achevé son processus électoral et les exécutifs ne peuvent pas être désignés. Tout l'investissement, les projets... que les communautés font habituellement et oxygènent notre économie locale ne se décident pas. Si le second tour n'a pas lieu le 21 juin, on aurait presque une année 2020 blanche."

## **Les circuits de randonnées ouverts**

Sur l'accès aux lacs et plages, évoqué par Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, lors de la présentation du plan de déconfinement, et qui reste à l'appréciation des préfetures, on a voulu savoir ce que le député espérait pour "son" lac de Pareloup, notamment.

Il répond : "La consigne, c'est l'interdiction, mais le préfet peut accorder une dérogation sur présentation d'un plan précis par les maires concernés. Il faut voir ce que les élus vont faire, mais on les sent très mobilisés pour essayer de faire mieux, dans le respect des règles." Idem pour le site de Gourg-de-Bades et ailleurs.

Quant aux circuits de randonnées et autres GR©, ils seront, eux, rouverts dès ce lundi, sous réserve de ne pas être à plus de dix, tout en observant les distances sociales bien sûr. De quoi, nous aussi, entrer dans l'action.

[VOIR LES COMMENTAIRES \(4\)](#)

CYRIL CALSINA